

Formulaire d'inscription au festival interentreprise du 27 mai 2023

Remis au dimanche en cas de pluie

À envoyer à kchampagne@sthonoredeshenley.com avant le 12 mai.

Information de l'équipe			
Nom de l'entreprise :		Téléphone :	
Adresse :		Courriel :	
Ville :		Code postal :	
Personne responsable :		Fonction :	

Information de l'équipe (inscrire le nom des joueurs)	
Minimum de 3 travailleurs étrangers par équipe travaillant ou pas dans l'entreprise.	

Inclus dans l'inscription :

- Le prix inclus une consommation non alcoolisée et un hot-dog par joueur;
- 2-3 parties assurées par équipe;
- Les parties seront d'une durée de 45 minutes, demi terrain, 2 x 20 minutes + un deux minutes de pause entre les deux périodes;
- Un arbitre par partie;
- Vous recevrez l'horaire des parties de votre équipe par courriel le 19 mai.

Paiement :

- Par chèque au montant de 250 \$ payé à l'ordre de la : Municipalité de Saint-Honoré de Shenley;
- Adresse de la municipalité : 499, rue principale St-Honoré de Shenley G0M 1V0.

DÉROULEMENT ET RÈGLEMENTS

- L'équipe doit se présenter 30 minutes avant chacune de ses parties;
- Chaque joueur doit porter l'équipement complet de soccer : un chandail-dossard aux couleurs de l'équipe, des pantalons courts, des bas couvrant entièrement les protège-tibias, des protège-tibias et des chaussures à crampons;
- Les objets personnels (bijoux) ou la tenue des joueurs (casquette) ne doivent en aucun cas, présenter des dangers pour eux-mêmes ou pour les autres;
- Chaque joueur se doit de :
 - Respecter les règles du jeu;
 - Respecter les arbitres, les entraîneurs, les adversaires et l'organisation;
 - Adopter une attitude, un comportement et un langage respectueux en tout temps sur le terrain.
- Le gardien de but doit porter des couleurs qui le distinguent des autres joueurs et de l'arbitre;
- Advenant le cas où les deux équipes sur le terrain portent la même couleur de chandail, l'équipe visiteur devra changer de chandail ou porter des dossards;
- Les joueurs et les entraîneurs sont les seuls personnes admises sur le banc;
- Lors des parties, l'équipe doit avoir un maximum de 5 joueurs sur le terrain plus un gardien de but;
- Le nombre minimum de joueurs pour débiter une partie est de 4 joueurs plus un gardien de but;
- L'équipe ne comprenant pas tous les joueurs nécessaires sur le terrain 15 minutes après l'heure prévue de celle-ci perd automatiquement 0-3;
- En tout temps lors d'une partie, le gardien de but peut être remplacé par un de ses coéquipiers. Toutefois, l'arbitre doit être avisé du changement afin de procéder à un arrêt de jeu;
- Un joueur expulsé ne peut revenir dans la partie et celle-ci, continue de se jouer à 5 contre 5.
- Le nombre de remplacements est illimité et peuvent se faire avec l'accord de l'arbitre. Voici les moments où les changements peuvent avoir lieu :
 - Après un but;
 - Avant un coup de pied de but;
 - À la mi-temps;
 - Lors d'un arrêt de jeu à cause d'une blessure (le joueur blessé seulement);
 - Avant une touche (seule l'équipe en possession du ballon peut demander un changement, mais si elle l'effectue, l'autre équipe pourra faire de même);
 - Tous les changements devront s'effectuer par le centre du terrain.

- Un tirage au sort, entre les 2 équipes, déterminera l'équipe qui attaquera en premier;
- Un coup d'envoi sera effectué pour débiter chaque demie ainsi qu'après chaque but;
- Advenant une interruption temporaire de la partie pour une raison non précisée, la partie sera reprise **par balle au sol**;
- Le ballon est hors du jeu :
 - Lorsqu'il a entièrement dépassé une ligne de touche ou de but;
 - Lorsque la partie est arrêtée par l'arbitre;
- Le ballon demeure en jeu dans les cas suivants :
 - Lorsqu'il rebondit dans le terrain après avoir touché **un montant de but**, une barre transversale ou un drapeau de coin;
 - Lorsqu'il rebondit dans le terrain après avoir touché l'arbitre;
 - Dans l'attente qu'une décision soit prise à propos d'une infraction supposée.
- La loi du hors-jeu ne s'applique pas pour le soccer à 5;
- Un but sera marqué lorsque le ballon aura entièrement franchi la ligne de but à l'intérieur des montants du but (voir règle FIFA pour plus de détails sur les buts accordés et non accordés);
- Les joueurs sur le terrain auront la possibilité de faire une courte célébration après un but (sans aller donner la main aux joueurs sur le banc);
- Une poignée de main entre les deux équipes sera effectuée à la fin de la partie (esprit sportif);
- Les fautes et comportements antisportifs seront sanctionnés;
- Un coup franc direct sera effectué afin de reprendre le jeu après une infraction;
- Si un joueur de l'équipe se défendant commet, dans sa propre surface de réparation, une faute majeure, il sera pénalisé d'un coup de pied de réparation;
- Lorsque le ballon aura dépassé entièrement les lignes du terrain, le ballon sera remis en jeu au moyen d'une touche, d'un coup de pied de but ou d'un coup de pied de coin;
- Lorsque le pointage est de 7 buts d'écart, la partie est terminée. Les entraîneurs auront alors le choix de poursuivre ou non (en apportant des changements aux formations ou non);

Déroulement de la journée :

- Programmation : musique, jeu gonflable et kiosque du CJE
- Cantine sur place
- L'activité se déroule sur le terrain de soccer au 453 rue Ennis Saint-Honoré de Shenley, derrière l'aréna;
- **Critère d'esprit d'équipe :**

Lors de cette journée, un trophée sera remis à l'équipe ayant manifesté, selon les bénévoles et spectateurs présents, le plus grand esprit sportif.

Voici certains critères qui seront pris en considération pour la nomination de l'équipe gagnante :

- Respect des officiels et des joueurs de son équipe;
- Le taux d'encouragement de la foule;
- Le cri de ralliement;
- Les couleurs de l'équipe;
- Etc.